

Caire (1), du côté de la place Perrache, est terminée et met en communication la place Louis-le-Grand avec la place Perrache : elle prend une grande importance depuis que, les conditions de viabilité à travers la France ayant été modifiées par les voies ferrées, la gare du chemin de fer reliant Lyon à Paris et à Marseille a été établie sur le cours Perrache.

L'arrivée à Lyon de tous les voyageurs venant du nord ou du midi de la France, est placée au sud de la ville. Dès lors l'itinéraire, pour ainsi dire obligatoire, devient, pour aller de la gare du chemin de fer à l'Hôtel de Ville, le cours Perrache, la place Perrache, la rue Bourbon, la place Louis-le-Grand, la rue Impériale. C'est celui qui est suivi en 1860 par Napoléon III et l'impératrice Eugénie ; en 1869, par l'Impératrice Eugénie et le Prince Impérial ; en 1876, par le président de la République, maréchal Mac-Mahon ; en 1888, par le président Carnot (2).

Si en 1869 il y a une variante dans le trajet c'est que l'Impératrice Eugénie veut, avant de passer rue Impériale, se rendre à la cathédrale.

A dater de 1892 l'itinéraire est un peu modifié et s'allonge. Ainsi, pour les entrées solennelles du président Carnot, en 1894, et du président Félix Faure, en 1895, le cortège aborde l'Hôtel de Ville non pas à la façade orientale mais à la façade occidentale ; puis il ne s'arrête pas à l'Hôtel de Ville, mais se dirige vers la nouvelle Préfecture, qui a été cons-

---

(1) Voir le plan de Lyon de 1810. La rue complète est appelée rue Bourbon sur le plan de 1847.

(2) Voir pour 1860 le *Salut Public*, du 24 au 28 août ; pour 1869, le *Salut Public*, du 25 au 28 août ; pour 1876, le *Journal Officiel* des 10 et 11 septembre ; pour 1888, le *Journal officiel*, des 7, 8 et octobre.